

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2026

Référence
017-2026

Election des adjoints

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Acte rendu exécutoire après :
dépôt en PREFECTURE DU
FINISTERE le
Et
Publication ou notification le

L'an 2026, le 20 mars à 20 heures 00 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Maison des Services et des Associations, sous la présidence de Monsieur Grégory LE GUILLOU, Maire de la commune.

L'ordre du jour a été affiché en Mairie le 16 mars 2026.

Date de la convocation : le 16 mars 2026

Présents : Monsieur Grégory LE GUILLOU, Madame Christiane REDON, Monsieur Arnaud COZIEN, Madame Stéphanie CHARBUILLET, Monsieur Adrien PLASSART, Madame Virginie BOURNIGAL, Monsieur Fabien DIRAISON, Madame Katalin BORONKAI, Monsieur Laurent MARCINISZYN, Madame Elodie CADIOU, Monsieur Philippe LE QUERE, Madame Myriam SAENZ, Madame Béatrice BALPE, Monsieur Jean-Pierre MELL et Madame Sophie SCOUARNEC

A été nommé secrétaire : Monsieur Adrien PLASSART

017-2026 – Election des adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, sans panachage.

Considérant que la liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Les liste candidates sont :

Liste 1

Madame Christiane REDON (première adjointe),
Monsieur Arnaud COZIEN (deuxième adjoint),
Madame Stéphanie CHARBUILLET (troisième adjoint).

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue :

Ont obtenu :

- Liste 1, quinze (15) voix.

Les candidats composant la **Liste 1**, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au Maire, savoir :

Madame Christiane REDON – première adjointe,

Monsieur Arnaud COZIEN – deuxième adjoint,

Madame Stéphanie CHARBUILLET – troisième adjointe.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

En Mairie, le 23 mars 2026

Le secrétaire de séance,
Adrien PLASSART



Le Maire,
Grégory LE GUILLOU

